A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 240 - 1,50 € - Décembre 2012

Pour l'Emancipation Sociale !

Ne plus se contenter de miettes !

L'INSEE vient de confirmer ce que le spectacle des rues laisse deviner et ce que les associations caritatives ne cessent de proclamer : la pauvreté touche désormais près d'une personne sur sept en France. Elle s'étend au fur et à mesure que la crise économique perdure et s'aggrave, notamment sous l'effet des politiques d'austérité salariale et budgétaire. Cela n'empêche pas l'équipe Hollande-Ayrault de persister dans cette voie comme l'attestent deux décisions récentes en «faveur» des plus démunis :

La mesure-phare de son prétendu plan de «*lutte contre la pauvreté*» annoncée à grand renfort de trompettes médiatiques octroie généreusement une «*revalorisation*» du RSA de 10% sur les cinq prochaines années. Sachant que cette prestation (y compris le forfait logement) «culmine» actuellement à 473 €/mois, cela fera donc une augmentation de moins de 50 €/mois sur cinq ans, soit moins de 10 €/mois en plus chaque année. A peine de quoi se payer deux sandwichs ou un paquet et demi de clopes supplémentaires dans le mois !

Et, comme s'il s'agissait décidément de faire comprendre que l'amélioration du sort des couches populaires les moins bien loties n'est pas inscrite à l'agenda de «nos» gouvernants, ces derniers ont fait savoir *urbi et orbi* que la «*revalorisation*» du SMIC au 1er janvier sera limitée aux 0,3% que prévoit la loi. Ce qui représentera tout de même – excusez du peu ! – une augmentation du salaire mensuel net des quelque 3,5 millions de Smicards de 3,4 €/mois, de quoi se payer deux «petits noirs» supplémentaires au comptoir.

N'allez pas croire, cependant, que l'on ait affaire à des pingres. Pour d'autres catégories de la population, «nos» gouvernants savent se montrer plus généreux. Il aura suffi à quelques «*pigeons*» de roucouler de travers pour que la même fine équipe leur promette un adoucissement de leur régime fiscal. Et un rapport opportunément rendu par un «*grand patron*» appelant à un «*choc de compétitivité*» aura valu aux entreprises la promesse d'une baisse de cotisations sociales de l'ordre de 20 milliards d'euros sur les trois prochaines années. Soit entre huit et dix fois plus que ce que le gouvernement compte consacrer à sa «*lutte contre la pauvreté*» dans les cinq prochaines années. On ne saurait plus clairement afficher ses priorités.

Les choses resteront en l'état tant que salariés, chômeurs, (mal) assistés et autres personnes jetées sur le pavé continueront de se contenter de quelques miettes prélevées sur une galette à la production de laquelle ils prennent pourtant une part déterminante. Pour s'en payer une tranche plus importante, et, mieux encore, pour en changer la recette et la façon de la produire, il n'est qu'une voie : celle de la lutte, sur les lieux de production et dans la rue. Qu'attendent-ils pour l'emprunter comme le font déjà leurs semblables à Lisbonne, Madrid, Barcelone, Athènes, comme ailleurs encore dans le monde ?

Compétitivité, flexibilité à l'ère «hollandiste»

Ce que l'on veut nous faire croire, en brandissant le manque de compétitivité dont souffrirait l'économie française face à ses concurrents, consiste à faire admettre le besoin d'allègement massif des «charges» sociales que subirait le patronat ainsi que la nécessaire suppression des contraintes réglementaires qui l'empêcheraient de s'adapter à la concurrence : la flexibilité des salariés serait donc requise pour mieux s'ajuster à la demande. Derrière cette novlangue il y a la réalité d'une **stratégie dite de croissance** partagée par les gouvernants. De Sarko à Hollande rien de changé fondamentalement. Quand l'un jurait qu'il allait «*chercher la croissance avec les dents*» le suivant promet qu'il «*va redonner des chances à la croissance*». Tous les deux brandissent les mêmes recettes : réduction des dépenses de l'Etat, donc des services publics et diminution des charges et contraintes qui pèseraient sur le capital. Sauf que la majorité dite de gauche entend aller plus loin et taper plus fort que Sarko sous la pression de Merkel, de la Troïka et la menace des marchés. Pour démontrer la supercherie de cette construction rhétorique, il convient d'abord de saisir la réalité qui réside derrière les mots **compétitivité, flexibilité** afin d'en souligner **la logique antisociale**.

Compétitivité : de quoi parle-t-on ?

Restons d'abord dans la logique du système capitaliste : il y a lieu de différencier la compétitivité «coût», de la compétitivité «hors prix».

Si l'on envisage le premier terme (**le coût**), faire baisser le prix des produits signifie : baisse des coûts des matières premières, des revenus distribués aux actionnaires, dont on ne parle pas, pour insister sur la seule variable qui reste **la baisse de la masse salariale**, en allégeant massivement les cotisations sociales patronales afin d'en transférer le coût sur la TVA et (ou) sur la CSG. Les contribuables salariés sont donc mobilisés pour accroître la compétitivité.

La compétitivité «hors prix» renvoie à la nature des stratégies patronales qui misent (ou non) sur les innovations techniques et sur la qualité des produits qu'elles entendent mettre sur le marché. Or, force est de constater qu'en France, secteurs privé et public confondus, la Recherche et Développement ne représente que 2.1% du PIB alors qu'elle est de 2.8% en Allemagne. Si l'on s'en tient au secteur privé, l'écart est encore plus significatif : 15 milliards à comparer aux 31 milliards allemands. La différence ne réside pas seulement dans le choix de la rente pour le capitalisme français (dividendes aux actionnaires) mais également sur la politique d'externalisation des grandes firmes du CAC 40 qui sous-traitent aux PME françaises. Les donneurs d'ordre les pressurent par la concurrence, entre sous-traitants, pour accroître leurs profits et les localiser dans des pays à faible fiscalité, voire dans les paradis fiscaux. En Allemagne, la sous-traitance est internationale (pays de l'Est surtout) pour la production, l'assemblage se réalise en Allemagne. En outre la précarisation, et donc la baisse de la masse salariale, est beaucoup plus avancée depuis les contre-réformes du «socialiste» Schroeder (voir annexe).

Une autre dimension de la compétitivité (en fait, la supériorité concurrentielle) n'est guère évoquée : **l'euro**, de 2002 à 2008, **s'est réévalué de 78% par rapport au dollar**, freinant les exportations hors de l'Europe, sauf pour les produits haut de gamme. La Banque Centrale Européenne - BCE - (bien que prétendument indépendante !), n'envisage pas de se heurter, dans une guerre commerciale, aux Etats-Unis, de se confronter à cette puissance par une dévaluation de l'euro.

Plus fondamentalement, le choix a été fait dès la fin des années 70, de pratiquer une **politique de désindustrialisation** qui **s'est accélérée** à partir des années 80 : la part de la «valeur ajoutée» (de la richesse sociale produite) de l'industrie a fortement chuté de 19.2 à 15.5% dans la zone euro, de 17 à 13% en France. D'après la Direction du Trésor, les salariés dans l'industrie française représentaient 5.3 millions d'emplois en 1980 et seulement 3.4 millions en 2007 (de 24 à 13% du total). Deux phénomènes expliquent cette baisse : d'une part, **l'externalisation** de certaines tâches exécutées auparavant par les usines (transport, logistique, informatique) a permis de transférer ces emplois (moins bien rémunérés) dans des entreprises dites de service. D'autre part, **la délocalisation** des secteurs productifs est censée procurer un avantage compétitif par recours à une main d'œuvre à bas coût (Allemagne dans les PECO : la Logan en Roumanie...).

Reste, pour finir, la partie immergée de l'iceberg du capitalisme financiarisé : **l'utilisation de sociétés**, de **filiales** d'un même groupe et **la pratique de «prix transferts»** (commerce intra-groupes) qui permet de localiser les «bénéfices» dans un pays à fiscalité avantageuse, voire dans les paradis fiscaux (dont on ne parle plus !!!).

Tous ces éléments sont évidemment absents du débat public. Et pour cause, le choc de compétitivité ou le pacte «hollandiste» vise à faire supporter le «manque» de compétitivité aux salariés.

Toujours les mêmes solutions

Avant même l'élection de Hollande et la mise en place de sa politique, celle de son prédécesseur concernant **les exonérations et allègements** de cotisations patronales dégressives jusqu'à 1.6 SMIC n'ont pas été remises en cause. Elles représentent, pour 2012, 30.6 milliards d'euros soit 12.5% des cotisations, et par conséquent 3% de la masse salariale dont ne s'acquitte pas le patronat. L'Etat, donc les contribuables, compense avec retard, et encore (!), à 95 %. Or, **les cotisations sociales**, qu'elles soient ouvrières ou patronales, constituent le **salaire socialisé** qui sert à payer les retraites, la protection sociale et le chômage. Cette baisse de la part socialisée du salaire transférée sur les ménages (fiscalité, TVA ou CSG) non seulement met en danger la Sécurité Sociale mais, plus fondamentalement, consiste à faire payer aux salariés et aux ménages le «manque de compétitivité» des entreprises. Quant à enrichir la croissance en emplois (par des «facilités» d'embauche), ce n'est que propagande. D'ailleurs, la Cour des Comptes dans son rapport de 2009, avec son langage euphémisé ne s'y est pas trompée : c'est une politique «*à l'efficacité incertaine*» dont il faut «*reconsidérer l'ampleur voire la pérennité*». Tout au plus peut-on convenir qu'elle a procuré un effet d'aubaine: se débarrasser des mieux payés pour embaucher à un salaire inférieur à 1.6 fois le SMIC. La composition de la file des chômeurs en a peut-être été altérée, mais non son ampleur.

De même, **Hollande n'a nullement remis en cause** les **crédits «recherche** octroyés qui profitent essentiellement aux grandes entreprises, bien que l'UMP (par Gilbert Carraz) ait déclaré en son temps que «*ce n'est pas efficace et* (de plus) *très coûteux*…», 1.5 milliard en 2008, 4 milliards en 2009. Encore faut-il préciser que, pendant cette période, les crédits dépensés par le secteur privé en matière de recherche et développement n'ont progressé que de 200 millions !!! Il est avéré que ces «cadeaux», sur lesquels aucun contrôle n'est effectué, sont utilisés comme outil d'optimisation fiscale.

Malgré ses promesses de campagne, **le contorsionniste matois en reniements** a abandonné ses velléités de réforme de **l'impôt sur les sociétés**, parfaitement injuste : 28% sur les petites entreprises, 13% sur les grandes et pour les firmes du CAC 40, de 8 à 0% comme Total !

Mais**, là où il fait fort et mieux que Sarko**, tout en continuant la baisse des effectifs dans les services publics (sauf pour l'école, la police et la justice), c'est ce qu'il appelle **les crédits d'impôt** sur cotisations sociales qui représentent un cadeau de 20 milliards sur 3 ans (!). Comme il s'interdit (et tous les plumitifs socialos avec lui ?) tout droit de regard sur leur utilisation «compétitive», il s'agit là d'un chèque en blanc. Il y a fort à parier que les contribuables salariés ne verront guère danser les étiquettes des produits à la baisse, encore moins diminuer la rémunération des actionnaires. En revanche, **pour financer ces largesses**, ils constateront l'augmentation des taux de TVA (10 milliards) et la baisse des dépenses publiques (10 milliards).

Cette généreuse politique qui nous fait les poches entend être approuvée (**par consensus participatif !)** par les syndicats dont certains membres intégreront les comités d'entreprises et Conseils de surveillance… S'ils élevaient trop la voix en dehors de ces cénacles fermés, Hollande pourrait leur rappeler qu'au seul cri des pigeons, il a cédé 800 millions d'euros.

Et encore plus

La flexibilité du travail, réclamée à cors et à cris par le MEDEF, ce que Sarko n'a pu accomplir, lui qui vantait le modèle allemand, Hollande peut-il le faire avec l'appui de certaines centrales syndicales ? Pour faire passer la pilule, avec Ayrault, il faut désormais parler de **flexisécurité**. De quoi s'agit-il ? Patrons, ouvriers unis pour affronter la compétitivité ! C'est, de fait, l'accentuation d'une politique de rentabilisation à outrance de **l'exploitation du travail** qui doit suivre les fluctuations du marché, la variation de la demande, la conquête ou la perte des parts de marchés face aux concurrents. Dans la langue de bois néolibérale on appelle cela le **nouveau management**: zéro stock, juste à temps, pour le client, qui s'accompagnent d'un «contrôle par objectif». Les rapports au travail en sont «modifiés» : chasse aux temps morts, suppression des pauses, annualisation du temps de travail, travail en équipes pour rentabilisation des équipements avant obsolescence, recours au travail de nuit, le dimanche… Toutes ces méthodes consistant à adapter les heures travaillées au niveau d'activité des entreprises concurrentes provoquent stress, mobilité forcée et se conjuguent avec la remise en cause des statuts et des conventions collectives. Le recours à l'intérim, aux CDD, aux contrats «aidés», précaires, ne suffit pas.

L'enjeu de la Conférence Sociale Paritaire prochaine vise toujours et encore à faire baisser la masse salariale en brandissant la menace des suppressions d'emplois. Déjà, le coût des licenciements économiques a été réduit par la possibilité (trompeuse) pour les salariés de négocier (préventivement, dit-on !) leur départ (rupture conventionnelle du contrat de travail). **Reste le rempart des conventions collectives par branches à faire sauter**, pour permettre ainsi, sous la férule d'une menace, des «négociations» par entreprise avec diminution et des salaires et de la durée du travail. Dans les petites et moyennes entreprises, là où les syndicats sont faibles, celles qui sont tout particulièrement pressurées par les donneurs d'ordre, il sera dès lors aisé de faire varier la masse salariale en fonction des résultats

de l'entreprise, quand bien même celles-ci ne seraient que des (quasi) filiales de l'entreprise mère. Il s'agit, ni plus ni moins, de casser les droits sociaux collectifs et les identités de métiers. Mutations, reclassements ou stages bidons s'opèreront sans tenir compte des qualifications acquises (comme à France Télécom) car seule comptera l'employabilité requise (pour ne pas dire sujétion).

Dans la novlangue néolibérale, il ne s'agira en définitive que d'imposer aux syndicats des «clauses (dites) d'ouverture» par lesquelles ils accepteraient, pour sauver l'emploi (!) des modifications de la durée du travail, de «travailler plus pour le même salaire», de «travailler autant pour un salaire inférieur» ou des périodes de chômage (dit) technique.

Une politique mortifère

Dans le cadre dit de libre échange, cette stratégie repose sur la croyance **que la «croissance» ne peut venir que des exportations**, sur le gain de parts de marchés à conquérir au détriment des concurrents, sur la recherche du profit pour seul critère. La seule variable d'ajustement est, par conséquent, dans cette logique, de comprimer la masse salariale ce qui revient à réduire le pouvoir d'achat et donc la demande interne. **La régression sociale** qui s'en suit, aggravée par la diminution des dépenses publiques visant essentiellement à rassurer les créanciers de l'Etat, conduit inéluctablement à la récession et au chômage de masse. Restent, pour soutenir la consommation intérieure, l'incitation au crédit et, par conséquent, les dépenses de publicité. L'apparition de bulles d'endettement privé est dés lors inéluctable comme ce fut le cas en Espagne, notamment. Cette **guerre économique** entre Etats et groupes capitalistes, provoque l'endettement et la sujétion des pays les plus faibles, l'élimination des entreprises les moins «compétitives» et donc, la concentration-restructuration des secteurs les plus rentables. La croissance des uns c'est la dépendance ou l'élimination des autres. La «fameuse» croissance prônée ne peut qu'être inégalitaire et chaotique.

De cette logique mortifère, il faut sortir pour **faire prévaloir la coopération et la complémentarité** entre les productions des différents pays européens, tout en harmonisant par le haut les systèmes sociaux. Cette évidence, nullement partagée par les forces politiques dominantes doit d'autant plus s'imposer que **la «croissance»,** telle qu'elle résulte du système capitaliste en crise, **est derrière nous**. Et ce, pour plusieurs raisons :

- L'endettement de la plupart des pays européens, qui résulte de la baisse des impôts en faveur des plus riches et du sauvetage des banquiers et des spéculateurs, est intenable. Tout comme le sont l'accroissement des inégalités, du chômage de masse, le ralentissement du niveau éducatif, la réduction des périmètres des services publics en voie de délabrement. La reproduction de la force de travail peut, dans ces conditions, être compromise ; on parle déjà, en ce qui concerne les jeunes, de «génération sacrifiée» (sur l'autel du capital transnational).
- Quant aux salariés soumis à la logique de la compétitivité, la précarisation généralisée les guette. Le nouveau management compétitif incite à «l'intensification» du travail, à la concurrence «interne» entre les chômeurs, les précaires et les travailleurs à statuts et à la concurrence «externe» avec les ouvriers et employés d'autres pays. Cette guerre entre tous est intenable. La multiplication des suicides, dépressions, acci-

Le modèle allemand de régression sociale

Celui-ci, tant vanté par Sarko, a certes pris de l'avance sur celui de la France. Il a été mis en place par la «Gauche» de 2003 à 2005, sous le gouvernement Schroeder. Ce sont tout particulièrement les **lois Hartz,** du nom du DRH de Volkswagen qui les a élaborées. Elles ont produit les effets les plus «compétitifs» donc les plus dévastateurs pour nombre de salariés allemands. Elles s'inscrivent dans une particularité qu'il faut avoir en tête : il n'existe pas de salaire minimum réglementaire (SMIC) dans ce pays. Les mesures appliquées peuvent se résumer comme suit :

- Les chômeurs doivent accepter et s'adapter (flexibilité et «employabilité» l'exigent) à n'importe quel emploi proposé, même si le salaire est inférieur à leur indemnité chômage. En cas de refus, les indemnités chômage sont supprimées.
- La durée d'indemnisation est limitée à un an pour les travailleurs âgés.
- Les allocations de longue durée ont été fusionnées avec l'aide sociale et plafonnées à 345€ par mois.
- L'âge légal de la retraite est reculé pour atteindre progressivement 67 ans en 2017.
- Des mini-jobs payés 400€ ont été institués, ils sont exemptés de cotisations sociales donc sans aucune assurance sociale pour les «mini» salariés qui «bénéficient» (!) de ces mesures.
- Des jobs à 1€ de l'heure, pour l'essentiel des travaux d'intérêt public, sont instaurés.
- Les conventions collectives ont été abrogées dans nombre d'entreprises dites «en difficulté». Celles qui demeurent ne concernent plus que 40% des entreprises. La dégradation a été rapide. 76% des salariés en 2002 bénéficiaient de conventions collectives. Ils n'étaient plus que 62% en 2012. Cohabitent désormais deux sortes de salariés : ceux des industries exportatrices et les autres, ceux qui travaillent dans les services, les précaires, les retraités pauvres… Il en a résulté une baisse globale du pouvoir d'achat avec des différences inégalitaires notables. Par rapport à l'inflation, de 2003 à 2010, les mieux payés ont perdu 4%, les salaires les plus bas 12%… 23% des salariés gagnent moins de 9.15€ de l'heure.

Le taux de chômage officiel (6.1% en juillet 2011) est trompeur. Des millions de chômeurs et précaires radiés, dépendant de l'aide sociale ne sont pas pris en compte… tout comme la montée du travail précaire qui concerne près de 2 millions d'actifs (CDD, mini-jobs, temps partiels, intérim…), dont 40% sont des femmes. La comparaison entre le nombre de chômeurs indemnisés en 1995 et en 2008 est plus que significative. **Ils étaient 80%, ils ne sont plus que 35%** ; ceux qui ne le sont plus dépendent de l'aide sociale dérisoire (345€/mois).

Ce pays, vanté, connaît une quasi stagnation de la demande de son marché intérieur, sa population vieillissante régresse : 82 millions en 2003, 81.8 en 2011.

Le coût du capital en France

Dans les sociétés non financières donc dans l'industrie et les services, les revenus distribués par rapport à la valeur ajoutée (la richesse produite) ont connu une très nette progression. Ils représentaient **5.6% en 1999 et 9% en 2012**. Le capital rentier se porte de mieux en mieux…

dents du travail, la dégradation de la santé, les troubles musculo-squelettiques, en sont les principaux symptômes, tout comme le délabrement moral d'une grande partie de la jeunesse sans perspectives.

- Le rebond du système capitaliste en l'absence d'innovations majeures dans les pays occidentaux est des plus aléatoires à moins de considérer la guerre entre tous comme une «destruction créatrice» permettant un nouveau sursaut. En effet, pour l'heure, aucune «révolution technologique» majeure, tel le passage successif de l'industrie charbonnière à l'industrie pétrolière n'est envisageable. La course à la «compétitivité», à l'octroi d'avantages dits «comparatifs» implique une marche forcée vers la **folie énergétique**. L'extraction forcenée du gaz de schiste aux USA, provoquant des dégâts irréversibles, en est le dernier exemple en date.
- Plus fondamentalement, la raréfaction des ressources naturelles non renouvelables annonce de véritables pénuries si la logique mortifère de la compétitivité est poursuivie. La hausse tendancielle du prix des matières premières ne ferait qu'exacerber la guerre économique. Pour ne citer que quelques exemples moins connus que ceux du pétrole et du gaz, signalons que les gisements de plomb, utilisé notamment pour les batteries, seront épuisés vers 2030. A un coût admissible donc exploitable, il en est de même pour l'argent (entre 2021 et 2027), pour le cuivre (2040) et pour le nickel (2050).

Il apparaît donc évident, outre la nécessité de réduire les émanations de CO2 et de gaz à effet de serre, que les innovations doivent être fondées sur la sobriété énergétique et la durabilité des produits et non leur obsolescence sur laquelle repose le productivisme capitaliste.

Un cul de sac et quelques pistes

La politique menée depuis des années par l'OMC, incitant notamment à la réduction voire à la **suppression des droits de douanes**, et par conséquent au **libre échangisme généralisé**, a accéléré **l'exacerbation de la concurrence mondiale**. Il pourrait paraître légitime de réinstituer des protections douanières vis-à-vis des produits importés, tout particulièrement ceux provenant de pays à bas salaires ou aux comportements sociaux et écologiques suscitant la réprobation. Ces mesures, outre qu'elles pénaliseraient certaines transnationales françaises ou européennes qui ont délocalisé en partie ou en totalité leur production, auraient immédiatement des effets d'enchaînement; des mesures de rétorsion seraient prises par les Etats prétendument lésés dans leur commerce extérieur, les grands groupes et les banques «cosmopolites» s'y opposeraient et, par réflexe, **l'exaltation nationaliste** s'en suivrait. Cette voie sans issue, prônée par l'Extrême Droite, de protection du capitalisme national opèrerait donc le passage de la guerre économique à la guerre comportementale, xénophobe contre l'étranger. Au sein des pays européens qui réalisent leurs échanges à 60/70% entre eux, elle n'est qu'un cul de sac si l'on ne modifie pas, pour le moins, le modèle économique qui y prévaut.

Pour en sortir, la socialisation des banques interdites de spéculation, débarrassées de leurs filiales résidant dans les paradis fiscaux, soumises aux financements de projets utiles à la collectivité fondés sur leurs qualités sociales et environnementales, serait la première mesure phare permettant d'instituer une autre politique. Elle pose immédiatement la question de **la nature du pouvoir politique** qui, dans un ou plusieurs pays, **oserait rompre avec la logique du capitalisme financiarisé**. La planification démocratique que suppose cette rupture, implique l'émergence d'une ou de forces politiques reposant sur une mobilisation sociale d'ampleur. Il n'est **pas d'autres pistes possibles** pour le bien être des peuples que celles visant, en Europe au moins, la relocalisation d'activités et de productions de proximité, l'harmonisation par le haut des systèmes sociaux différents et l'instauration, par conséquent, de la démocratie sociale supposant l'irruption politique des peuples sur la scène politique et ramenant à la portion congrue les oligarchies qui nous dominent.

Malgré les obstacles à surmonter pour faire advenir une telle perspective, depuis 1995 les lignes ont bougé. De la défensive, les peuples passent de l'indignation à la révolte. En France, tout particulièrement, le parti dominant à Droite se déchire, le parti Solférino fait la démonstration jour après jour que **les reniements sont inscrits dans ses gênes**. Un espace politique est en train de s'ouvrir. Encore faut-il élargir la brèche en suscitant la confiance, l'espoir dans les regroupements favorisant l'émancipation sociale et les unions pour faire vivre, ici et maintenant, l'union pour la démocratie sociale.

Gérard Deneux
Le 6.12.2012

De l'acceptabilité

Voilà un concept qui commence à faire fureur dans le Landerneau social, économique, politique. De quoi s'agit-il donc ? Ni plus ni moins que de faire en sorte qu'un individu, un citoyen, une collectivité, sous certaines pressions plus ou moins déguisées, plus ou moins appuyées, exercées par des forces externes : institutions, Etat, groupes économiques, soient amenées à accepter certaines propositions ou décisions qui leur sont faites ou communiquées, alors que jusque-là ils avaient été maintenus dans l'ignorance des projets envisagés ou même engagés.

De fait, si le terme d'acceptabilité paraît plutôt récent, ce qu'il sous-tend dans son contenu l'est moins. Vouloir imposer ou faire admettre à des catégories très diverses de personnes, à des structures ce à quoi elles sont au mieux indifférentes, souvent opposées quand un début d'information les a pénétrés, relève de pratiques et de techniques déjà anciennes qui simplement évoluent avec le temps. Elles vont de la pression autoritaire à la pression soft, avec pour objectif la réalisation du projet.

Ainsi, dans son n° 5 la revue **Z**, revue d'enquête et de critique sociale (c/o La Parole Errante, 9 rue François Debergue 93100 Montreuil. 01 48 18 76 62. contact@Zite.fr) parle de «déconstruire le processus de l'acceptabilité de l'inacceptable». Ce processus entre en œuvre quand, selon la revue, «il s'agit, quand un sujet dérange, de «faire avaler la pilule» par des concertations bidon, des opérations de com' ou autres stratégies marketing appliquées en politique».

Qu'il s'agisse d'aménagement du territoire : *«un quartier transfiguré et des habitants déplacés»* où les personnes concernées ont pourtant été sollicitées pour donner leur avis sur le projet et auxquelles on déclare que c'est pour leur bien et qu'il ne reste plus qu'à valider la décision déjà prise; qu'il s'agisse d'OGM, de biométrie (puces...), de nanotechnologies où on invite les gens *«à participer à la conception de leurs propres chaînes high tech...»* (**Z** n° 3) *«l'aboutissement de cette logique - faire participer au capitalisme non seulement la force de travail mais aussi la subjectivité et la psychologie des travailleurs - et d'impliquer le plus possible les individus dans leur propre servitude* (souligné par moi) *et de faire croire qu'il n'existe pas d'évasion possible»* (**Z** n° 5). L'optique de faire participer n'a, en réalité, d'autre intention que de pousser le bon peuple à donner son sentiment sur quelques points de détail, car, *«l'essentiel est déjà dans la boîte, les contrats déjà signés...»* (**Z** n° 4). Et d'aucuns n'hésiteront pas à parler de pratique de la démocratie participative.

En illustration de ces rapides considérations générales et pour montrer que le champ des formes de l'acceptabilité est vaste, voici quelques lieux où s'est matérialisé-et continue à se matérialiser-ce concept, néologisme libéral s'il en est.

Secteur politico-économique

Un seul exemple, tout à fait d'actualité : celui de la relance par les aides aux entreprises. On connaît la revendication du patronat : baisse du coût du travail, notamment par une réduction des «cotisations patronales». Notre gouvernement social-LIBERAL, au diapason avec le MEDEF, demande alors un rapport. Gallois le pond. La proposition de «réduction des cotisations sociales» des entreprises qui en sort devient, sous la houlette hollandaise «crédit d'impôt». C'est la même chose, mais le crédit d'impôt est moins bien perçu comme cadeau aux entreprises que l'autre formule. La mesure correspond en fait à une baisse de 6% du coût du travail, sauf qu'elle ne touche pas directement au salaire. Elle sera compensée par une hausse modulée de la TVA (Hollande avait pourtant fortement vilipendé la TVA sociale de Sarko dans sa campagne) qui affectera le pouvoir d'achat des salariés, des précaires, des chômeurs, des retraités.

De plus la disposition qui consiste à introduire des représentants des salariés dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises de plus de 5000 salariés aboutira à une véritable cogestion - à l'allemande - c'est-à dire à faire assumer par les salariés les contraintes imposées par un système dont ils sont les premières victimes.

Secteur de l'énergie : 1) Le Nucléaire

Les réseaux d'influence, qu'ils soient de gauche ou de droite, qui font passer l'intérêt du lobby nucléaire avant l'intérêt national, sont passés maîtres dans l'art de jouer la carte de l'acceptabilité. Ils ont depuis quelques années délaissé le passage en force pour plus de souplesse dans la pression et la persuasion, mais bien entendu avec le même objectif in fine. La langue de bois, l'information partielle (le secret-défense), la désinformation... sont autant de moyens de communication largement utilisés par le lobby qui n'a même pas hésité à mentir en prétendant que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à la frontière de l'hexagone, et qui continue à le faire en affirmant l'indépendance de la France en matière d'énergie nucléaire alors que l'uranium nécessaire au fonctionnement des centrales est totalement importé, notamment du Niger.

La banalisation, la minimisation font aussi largement partie de l'arsenal dont se servent lobby et autorités publiques quand des faits, des situations sont particulièrement marquants. Que n'a-t-on entendu de leur bouche au lendemain de la catastrophe de Fukushima ? Même Sarko dans son costume de président sauveur s'est permis de déclarer qu'il était allé sur le lieu de l'explosion alors qu'il est avéré qu'il était resté à Tokyo. Du genre : voyez, si j'y suis allé, c'est que ce n'est pas si dangereux que cela ! Les radiations, la pollution des sols n'en ont pas moins continué à faire des ravages et les personnes qui vivaient là ne sont pas près de retourner chez elles.

Il est aussi un autre moyen pour emporter l'assentiment à certains sinistres projets : ce que d'aucuns nomment corruption par l'argent. Nous avons, à plusieurs reprises ces dernières années dans ces mêmes pages, évoqué les nombreux «cadeaux» financiers généreusement offerts par le lobby, via l'ANDRA (Agence Nationale de gestion des Déchets Radioactifs), quand on s'est lancé dans la construction du fameux laboratoire expérimental à Bure (Meuse-Haute-Marne) au début des années 90.

Arrosage en tous genres : associations, écoles, pompiers, communes (celle de Bure s'est ainsi vue dotée d'une super salle des fêtes pour ses 95 habitants) et j'en passe, histoire d'éviter des remous que pouvait faire craindre le projet d'enfouissement des poisons radioactifs les plus dangereux, future poubelle nationale, projet non annoncé à l'époque, mais déjà dans les cartons, et évident pour une partie de la population, ce qui a très vite généré la résistance : développement d'associations y compris parmi des élus (maires, conseillers généraux) très actives dans leur lutte opiniâtre. Mais aussi histoire de faire miroiter de confortables retombées en matière d'emploi et de fric. Et que dire de la manne de 30 millions d'euros royalement octroyés tous les ans aux deux conseils généraux concernés par le projet ! De quoi, par exemple, mettre du beurre dans les épinards pour aider aux salaires des 1200 fonctionnaires du C.G. de Haute-Marne (180 000 habitants), présidé par le très pro-nucléaire B.Sido. Ne qualifie-t-on pas de telles pratiques d'achat des consciences ?

Les artisans des basses œuvres ont aussi l'âme sensible, en particulier à l'égard des enfants, aisément réceptifs. Ainsi certains établissements scolaires ont reçu une nombreuse documentation livresque sur ou autour des travaux d'exploration engagés : géologie, environnement... dans le but de banaliser l'enterrement futur des poisons radioactifs. Ces chers têtes blondes et brunes devant jouer, pensent-ils, le rôle de sensibilisateurs près de leurs parents.

Une méthode plus directe consiste à mettre la charrue devant les bœufs. Un grand débat national sur l'énergie doit avoir lieu en 2013 où devrait être abordé tout ce touche au nucléaire : réacteurs nouveaux (tel ASTRID, dit de 4ème génération), ITER, déchets... mais aussi gaz et huiles de schiste, énergies alternatives...Pour ce qui est d'ITER, cette machine infernale expérimentale aux capitaux internationaux dont pas même le Japon n'avait voulu lors du lancement du projet il y a quelques années , avant Fukushima, sensée reproduire la fusion solaire avec l'espoir insensé d'une production énergétique inépuisable - les apprentis sorciers existent toujours : croient-ils vraiment enfermer le soleil ? - cet ITER donc, dont les travaux préparatoires ont démarré à Cadarache, s'est déjà octroyer tout récemment le décret de création par la ministre de l'écologie Delphine BATHO, avant donc que le débat soit engagé. ITER se trouve ainsi de facto hors sujet.

Autre exemple : le projet du CIGEO (Centre Industriel de stockage Géologique) à Bure - on notera, entre parenthèses, le remplacement du terme «enfouissement» par celui de «stockage» et celui de «déchets» et «nucléaires» par «Géologique», plus convenable - destiné à recevoir à 500 mètres sous terre les déchets les plus dangereux et à vie longue (des milliers d'années et plus pour certains). Ce centre devrait couvrir 300 hectares en surface et plus de 1500 hectares en souterrain destinés à entreposer 100 000m^3 de déchets, l'équivalent de près de 400 piscines olympiques, loin donc de la «piscine olympique» que Lauvergeon, alors patronne d'AREVA, estimait suffisante pour emmagasiner les déchets produits par les 58 réacteurs français depuis 40 ans. Sans compter l'entreposage en surface pour les «colis» devant refroidir, des millions de m^3 de béton, l'utilisation de 500 m^3 d'eau par jour, des rejets de gaz radioactifs (tritium, carbone 14, krypton 85) dans l'atmosphère. Bref du très sérieux que le commun des mortels considérerait comme devant être débattu préalablement avec prise en compte de l'opinion. On peut rêver. Et il est bien possible que ce ne soit qu'un rêve. Car le contrat de CIGEO entre l'ANDRA gestionnaire du labo et du futur site d'enfouissement et les sociétés d'ingénierie Technip et Ingérop créant un groupement du nom de Gayia, a été conclu le 4 janvier, donc bien avant la concertation qui doit être légalement organisée par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP), dont le Comité de pilotage vient de recevoir le renfort de l'ancienne directrice d'AREVA et de Pascal Colombani, ex administrateur du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Autant dire que les conclusions sont déjà arrêtées et que le débat en question n'est qu'une mauvaise farce. Transparence et démocratie, qu'ils disent ! De quoi ? Tenir compte de l'avis des gens ? Ça va pas la tête... D'ailleurs l'ANDRA a déjà fait le forcing en achetant plus de 600 hectares de terrain autour de Bure. Quant au coût, c'est le brouillard total : de 15 milliards d'euros en 2005, on est allègrement passé à 25 milliards en 2010. Et en 2013 ?

L'effet d'annonce est aussi un moyen efficace pour endormir les inquiétudes. Il y a deux ans , Anne Lauvergeon déclarait qu'AREVA travaillait à un nouveau réacteur capable d'éliminer les déchets nucléaires. Mais quid de ceux déjà engendrés ? Silence. Même l'ANDRA aurait indiqué que ces réacteurs ne pourraient les traiter. En fait, même si ce nouveau réacteur aboutit, la problématique déchets restera entière, personne ne doit être dupe. Tout comme la prétention à la réversibilité, fortement appuyée par les enfouisseurs ne doit être vue que comme un leurre, une carotte à Aliboron. Comment en effet rouvrir des galeries déjà contaminées et retirer des «colis» endommagés pour en faire on ne sait trop quoi ?

2) Gaz et huiles de schiste

Dans ce secteur aussi la langue de bois est de rigueur. On assiste parfois à un véritable festival de sous-entendus, de déclarations contradictoires, de glissements sémantiques qui ont pour objectif de tromper et calmer l'opinion. Le concept d'acceptabilité est là aussi sous-jacent. Les déclarations des pouvoirs publics, leur imprécision, les fuites dans d'apparents verrouillages sont perçus comme des feux verts par les sociétés exploitantes qui jouent alors sur les mots pour engager ou poursuivre leurs travaux d'exploration.

La loi de juillet 2011 (époque Sarko) interdit la fracturation hydraulique, mais *«elle n'interdit pas d'aller chercher du gaz de schiste»* selon le ministère de l'Ecologie. La nuance est de taille. Elle a permis ainsi l'étude de plus de 70 permis dont 14 dans le Bassin Parisien. L'avocate de la Coordination Nationale des Collectifs contre les gaz et huiles de schiste, Hélène Bras, expliquait que les pétroliers se livraient à une véritable escroquerie intellectuelle pour contourner la loi. Ainsi certaines compagnies ont obtenu le feu vert de l'exploration grâce à une simple périphrase : *«recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux»*. Exxon Mobil parle de *«stimulation hydraulique»,* la société Vermilion de *«techniques conventionnelles»* appliquées à des *«gisements non conventionnels»*. Il suffit donc d'éviter le terme de fracturation. La porte laissée ouverte par la loi aux sociétés de recherche tient dans son article 2 créant une commission qui autorise l'expérimentation de la fracturation hydraulique *«à des seules fins de recherche scientifiques sous contrôle public»*. Double langage des pouvoirs publics et totale hypocrisie

du gouvernement qui sur son site justifiait cette démarche en vertu du principe de précaution : si on veut connaître les risques il n'y a qu'un moyen, tester. Ce dont les entreprises ne vont pas se priver.

Ere Hollande

Le président l'a affirmé au début de l'été : les gaz de schistes, c'est fini. Et d'annoncer le rejet de sept permis de recherche. Applaudissements des écolos. Le hic, c'est qu'on fore toujours de-ci, de-là, et même si les communes concernées refusent, comme Nonville (Seine et Marne) l'a fait le 13 juin, même si une dizaine de communes environnantes l'imitent, ainsi que le Conseil Général, et le Conseil Régional. Ce qui n'a pas empêché la préfecture, donc l'Etat, de renouveler en juillet le permis arrivé à échéance en juin et d'autoriser les travaux. En fait, comme le résume le Canard Enchaîné (19-9-12) l'annonce par Hollande du rejet des sept permis a servi *«à glisser habilement sur les permis de recherche existants»*. Plus de cent autres demandes de permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux étaient au milieu de l'été en cours d'examen.

Après la langue de bois, les silences, la rétention de l'information ou sa distillation au compte-goutte, après des mots qui entrent en contradiction ou des phrases inverses de celles de la semaine précédente, un éclair de lucidité - ou inconscience - de la part du Redresseur Montebourg le 18 septembre ? (Le Monde) : *«Le président de la République a condamné la fracturation hydraulique destructive de l'environnement, mais pas le gaz de schiste en soi. Si la recherche évolue sur cette technique, il sera bien temps d'en reparler»*. Près de deux mois plus tard, ledit président confirmait dans une déclaration télévisée.

Une question rarement soulevée

Le droit du sous-sol. En droit français le propriétaire de surface ne l'est pas du sous-sol qui est propriété de l'Etat. Ainsi même lorsque l'ANDRA achète aux paysans meusiens terres et fermes autour de Bure, elle ne peut théoriquement pas disposer à sa guise de leur sous-sol. Il en est bien évidemment de même pour la recherche des gaz ou huiles de schiste, qu'il s'agisse de recherche conventionnelle (hors roche) ou non conventionnelle (fracturation de la roche). Ce sont donc les pouvoirs publics, l'Etat qui autorisent l'exploitation du sous-sol qui se trouve être un bien collectif. Et ils le font généralement en toute opacité, en vertu d'un pouvoir régalien qu'il s'octroie, à l'égard des résidents, simples citoyens ou élus qui du jour au lendemain se retrouvent devant l'inacceptable. Cela au nom de l'intérêt public. Confié à des sociétés privées, le saccage du sous-sol engendrant fragilisation, pollution - par le méthane notamment dont l'effet de serre, s'il est plus court que le CO2, est par contre 25 fois plus fort - sert-il vraiment l'intérêt public ? N'a-t-on pas le sentiment que ces sociétés poussées par les lobbies s'approprient un bien appartenant à la collectivité ? In fine n'est-ce pas au nom de ce droit que les oppositions naissent et se développent pour empêcher l'irréparable ? Ne sont-ce pas les fortes mobilisations qui ont fait capoter l'extension militaire au Larzac, la centrale nucléaire de Plogoff, entraîné le moratoire sur le permis d'exploration des gaz de schistes dans le Massif Central ? Il y a bien eu là réappropriation par la population et de l'espace, et du sol, et du sous-sol, non ?

Quand on voit les Montebourg, les Valls, les Batho, les Hollande chausser les bottes nucléaires et schisteuses du réel détenteur du pouvoir en la matière : le capital, on se dit que, oui, il ne faut plus compter que sur une intense mobilisation pour faire stopper leurs sinistres méfaits. En refusant toutes les pressions exercées en vue de «l'acceptabilité de l'inacceptable».

J.F le 9 – 12 – 12

Sources :

Le Canard Enchaîné des 25-4 , 19-9 , 14-11-12.

Divers communiqués du Réseau Sortir du Nucléaire.

La revue **Z** : condensé dans un article d'abonnés à ACC visible sur le site www.acontrecourant.org

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues. Nous publions ci-dessous l'édito du numéro 223 (Décembre 2012) d' "Alternative Libertaire". Quand elle est diffusée en kiosque (une fois sur deux seulement car AL est victime des obstacles matériels et financiers que met désormais Presstalis à la diffusion de la petite presse), cette revue coûte 2 euros au numéro. Elle est aussi disponible par abonnement : 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à "Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19.

Le changement, c'est dans la rue !

Sept mois après la prise de fonction de François Hollande, on en arrive à se demander qui a gagné les élections. On aurait pu s'attendre à ce que les cinq années de ravages sarkoziens sans oublier les destructions des années précédentes) soient remises en cause. On aurait pu s'attendre à ce que les centaines de milliers de personnes qui manifestaient il y a un an contre le sabordage des retraites pèsent sur le débat politique.

Pourtant, la magie socialiste a fait disparaître du paysage la réforme des retraites, les multiples lois liberticides, le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile Ceseda) et tout ce contre quoi nous nous sommes battus. En revanche, le salaire exorbitant des salarié-e-s français, accusés de plomber les bénéfices de ces pauvres patrons, ne cesse de revenir sur le devant de la scène. Les discours racistes et homophobes les plus ridicules aussi. Avec un gouvernement qui s'excuse en permanence d'être considéré à gauche, les démagogues réactionnaires auraient tort de se priver… Surtout avec un Manuel Valls qui se sent obligé de perpétuer la tradition d'un ministre de l'Intérieur à la remorque du clan Le Pen.

Plus que jamais, il apparaît évident que le changement se fera dans la rue. Au point même que la droite songe à y descendre et que l'extrême droite y est particulièrement active.

Mais la mobilisation gagne en intensité à Notre-Dame-des-Landes, au point que le « kyste » du gouvernement pourrait se transformer en étincelle… et mettre le feu à tant d'autres secteurs !

Alternative Libertaire
fin novembre 2012

Egalité hommes-femmes

Comment Bruxelles en arguant de ce motif aide banquiers et assureurs à se faire encore plus de blé

Une directive du 13 décembre 2004 a instauré l'égalité hommes-femmes dans l'accès à des biens de consommation et dans la fourniture de biens et services. Jusqu'à présent les Etats européens donnaient toutefois des dérogations *«lorsque le sexe est un facteur déterminant dans l'évaluation des risques et que de telles différences peuvent être fondées sur des données actuarielles et statistiques pertinentes et précises»* ce qui est le cas pour un certain nombre de contrats dont les assurances automobiles ou la rente de retraite, deux exemples développés infra.

A partir du 21 décembre 2012, plus de dérogation : la Cour de Justice de la communauté européenne (CJCE) impose (à la suite d'une plainte déposée par une association de consommateurs belge) la fin des tarifs de contrats différents entre hommes et femmes, procédure qui relève selon elle de la discrimination sexuelle. On aurait envie d'applaudir avec la commissaire européenne à l'égalité, V. Reding qui assure: *«C'est un grand jour pour l'égalité des genres dans l'Union européenne»*. Quoique.

Primes d'assurance en hausse pour les femmes

En effet, la conséquence immédiate d'une telle décision sera, pour l'assurance automobile (notre premier exemple annoncé supra), l'augmentation des primes des femmes conductrices. Elles seront alignées sur celles des hommes.

La profession reconnaît que c'est une mauvaise nouvelle. Les assureurs versent des larmes car ils ont dû recalculer tables statistiques, tarifs et autres barèmes; des larmes de crocodile aussi en affirmant qu'il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les conductrices; des larmes de joie plutôt car leurs recettes vont bien s'arrondir : la différence de tarifs H – F peut être parfois élevée puisqu'un jeune homme s'acquittait jusqu'ici en moyenne d'une prime supérieure de 50% à 100% à celle payée par une jeune femme... Désormais hommes et femmes paieront plein pot.

À partir du 21 décembre 2012, les femmes âgées de 17 à 29 ans verront leurs contrats augmenter de 30% à 45%, estiment même les analystes de l'agence Fitch. L'augmentation tournerait autour de 25% pour l'ensemble des femmes.

On sait que les femmes sont plus souvent impliquées dans de petits accrochages mais qu'elles demeurent des conductrices plus prudentes que les hommes. On sait aussi qu'elles sont plus rarement à l'origine de gros accidents corporels. Sous prétexte de parité, on va donc occulter les statistiques qui prouvent que les sinistres provoqués par les hommes coûtent plus cher aux assureurs.

On va également occulter que les femmes vont vraisemblablement moins bien s'assurer désormais car elles souscriront des assurances minimales au lieu de «tous risques». Pourquoi ? L'écart de rémunération entre hommes et femmes leur reste très défavorable : elles touchent, écart total, 27 % de moins que les hommes ; 80 % de celles qui travaillent occupent des emplois à temps partiel fréquemment subis et/ou précaires; elles sont souvent à la tête d'une famille monoparentale et elles sont tout autant que les hommes victimes du chômage.

Tables de mortalité modifiée pour rentabiliser au mieux

Comme annoncé au premier paragraphe, l'alignement des cotisations et primes d'assurance ne touchera pas que le secteur automobile. Les contrats d'épargne retraite avec conversion de capital en rente viagère, basés sur les statistiques d'espérance de vie (plus élevée on le sait chez les femmes que chez les hommes même si un resserrement s'opère depuis les années 1990) seront aussi modifiés par la décision de Bruxelles.

Jusqu'en 2005, hommes et femmes payaient selon des critères communs, sans discrimination sur le sexe. A partir de 2005, des tables de mortalité ont tenu compte, pour les calculs des montants de rente, de l'espérance de vie des hommes inférieure à celle des femmes (84,8 ans pour les femmes contre 78,2 ans pour les hommes, à la naissance). A partir du 21 décembre 2012, les assureurs auraient pu établir un temps leurs barèmes en ramenant

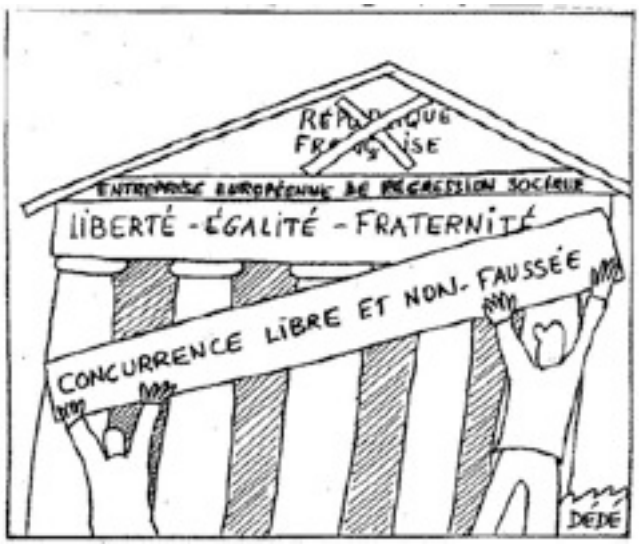

la moyenne de l'espérance de vie à la valeur moyenne fictive de 81,5 ans, les hommes auraient été certes légèrement désavantagés mais les femmes auraient bénéficié, elles, d'un léger «bonus» au moment de percevoir leur rente. Mais les assureurs dès 2011 ont envisagé de caler leur barème sur la Table des Femmes (TGF05), la plus favorable pour eux, anticipant ainsi l'avènement d'une espérance de vie identique pour les hommes et les femmes. De fait, les hommes vont voir en 2013 leurs rentes réduites de 15 à 20% (ce qui pénalisera par ricochet leurs veuves éventuelles au moment de percevoir la réversion).

Les véritables gagnants de l'opération Egalité Hommes-Femmes seront donc les banquiers et assureurs, ces professionnels de la finance rapace. Les perdantEs, leurs clientEs frappéEs au porte-monnaie au motif d'abolition de la discrimination sexuelle. Il fallait oser le faire. C'est fait. Vive l'Egalité Hommes-Femmes, vive le contrat unisexe pour les primes et prestations imposé par les juges de Bruxelles !

mhfaure

(sources internet diverses)

Le manifeste des désobéissants

Nous sommes un certain nombre à penser que la situation inquiétante de notre planète nous impose de retrouver le chemin de formes d'action et de lutte plus efficaces et plus radicales. Nous croyons que la réalité des rapports de force que nous subissons en matière de nucléaire civil et militaire, de protection de l'environnement contre les pratiques de certaines multinationales, de mondialisation de l'injustice sociale, etc. exigent de renouer avec une culture de la désobéissance civile/civique, de l'action directe non-violente, du refus radical et ludique.

Conscients des limites liées aux modes traditionnels de mobilisation (pétitions, manifestations...), qui ne nous valent que de trop rares victoires, et n'attirent plus guère les nouvelles générations de militants, nous avons décidé de former un réseau informel de militants de l'action directe non-violente. Parce que nous voulons nous battre pour la défense de la vie et de la justice sociale, nous avons décidé de nous organiser en un groupe de volontaires et d'activistes prêts à agir de manière directe et non violente aussi souvent que nécessaire et possible.

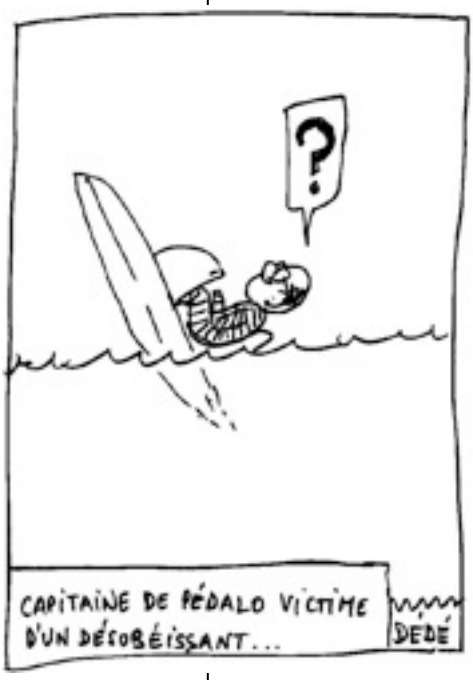

Dans ses concrétisations (stages, rencontres, débats, événements de convergence des luttes), le manifeste des désobéissants est donc une plateforme d'échange et de rencontre autour de la non-violence active et de la désobéissance civile. Il se veut un outil que chacun doit s'approprier. Ainsi, la responsabilisation et l'autonomisation sont favorisées et essentielles pour aller vers une émancipation individuelle et collective tout en développant des solidarités actives.

Nous sommes des faucheurs d'OGM, des démonteurs de panneaux publicitaires, des clowns activistes, des dégonfleurs de 4x4 de ville, des inspecteurs citoyens de sites nucléaires, des intermittents du spectacle, des activistes écologistes, des hébergeurs de sans-papiers, etc. Nous pensons que nos luttes et nos méthodes relèvent d'une dynamique alter-mondialiste plus indispensable que jamais, et que c'est ensemble, et dans l'action directe non-violente, que nous rendrons possible la transformation radicale de notre société, et de ce fait notre survie à tous dans un monde redevenu vivable.

En espérant vous compter nombreux parmi nous,

Les Désobéissants

Le collectif initiateur du Manifeste des DesobEissants a créé un site internet : www.desobeir.net

Action antipub

Les «désobéissants» ne se contentent pas de former des militants à l'action directe non-violente, ils appuient aussi les initiatives d'autres collectifs, comme celui des «Déboulonneurs» qui a mené en novembre dernier à Paris une action antipub relatée sur le site «www.désobéir.net». Extraits :

Objet visé : les écrans video que multiplie la RATP, gaspilleurs d'énergie et attracteurs de cerveaux.

Une centaine de personnes s'étaient réunies devant les portes des grands magasins, pour soutenir l'action du collectif des Déboulonneurs. Venus de Paris, Lille et Rouen, 17 d'entre eux avaient prévu de « barbouiller » des panneaux publicitaires parisiens. (...) Après une prise de parole de militants du Parti de Gauche et des Alternatifs, ce fut au tour de représentants de l'Eglise de la Très Sainte Consommation d'officier : chasuble rouge et verte, euro géant en guise de crucifix, «missel du consommateur» sous le bras, la messe a été dite face aux Grands magasins. A un chant d'introduction dans un latin macaronique à faire pâlir Queneau, ont succédé un credo in Metrobus et Decaux ainsi qu'une prière aux galeries commerciales. Une façon joviale et efficace d'interpeller le public, quelque peu surpris par cette masse agenouillée, scandant avec dévotion : «Publicité, je t'offre mon cerveau et je t'en supplie, dicte-moi mes désirs».

Après les derniers rappels pratiques sur le caractère non violent de l'action, déboulonneurs, fidèles consommateurs et élus (ces catégories pouvant se recouper) se sont joyeusement acheminés vers la gare Saint Lazare, au son de la fanfare invisible. Leur cible ? Les fameux écrans espions ACL (Affichage à Cristaux Liquides) qui peuplent maintenant le hall des gares ou certaines rames de métro, et s'installent même sur les trottoirs. (...)

Quelques minutes après l'inscription de «Liberté», «Ce panneau me regarde» ou «Légitime réponse» sur une vingtaine d'écrans, la moitié des déboulonneurs est emmenée au poste, escortée par l'ensemble des sympathisants et la fanfare. Carte d'identité à la main, tous revendiquent leur geste et quelques panneaux supplémentaires sont décorés pour forcer la main aux forces de l'ordre peu réactives. Finalement, quatre déboulonneurs seront auditionnés par un officier de police judiciaire, le reste de la troupe étant convoqué ultérieurement ou entamant les démarches nécessaires à une audition volontaire.

Lancé en 2005, le collectif compte ainsi sur d'éventuelles poursuites judiciaires pour continuer à avoir une tribune dans les médias. (...)

Désobéissance civile... en images !

Parmi les luttes que les «désobéissants» trouvent sympathiques, il y a celle menée depuis 2005 en Basse Normandie par les opposants à la construction d'un deuxième réacteur nucléaire à Flammanville et aux lignes à Très Haute Tension qui vont avec.

Un excellent film donne un très bon aperçu de cette lutte exemplaire, de ses méthodes (actions directes clandestines et publiques, désobéissance civile ludique et festive, camps retranchés, recours juridiques et mobilisations populaires), de ses enjeux, de ses apports, et des logiques à l'oeuvre dans les projets inutiles, néfastes et toujours imposés. Ce film, produit par Interf'errance (groupe automédia) est libre de droits.). Vous le trouverez à l'adresse : https://blip.tv/pylones/tht-rembale-ton-eleck-6451280

Extraits d'une analyse parue sur le site du CADTM où vous pourrez trouver le texte intégral.

Banques contre Peuples : les dessous d'un match truqué !

Depuis 2007-2008, les grandes banques centrales (BCE, Banque d'Angleterre, Fed aux Etats-Unis, Banque de Suisse) veulent absolument éviter un effondrement du système bancaire privé. Contrairement à ce qu'affirme le discours dominant, le risque principal qui menace les banques n'est pas la suspension du paiement de la dette souveraine par un Etat. Aucune des faillites bancaires depuis 2007 n'a été provoquée par un tel défaut de paiement. Aucun des sauvetages bancaires n'a été rendu nécessaire par une suspension de paiement de la part d'un Etat. Ce qui menace les banques depuis 2007, c'est le montage de dettes privées construit depuis la grande dérèglementation qui a commencé à la fin des années 1970 et qui s'est achevée au cours des années 1990. Les bilans des banques privées sont toujours bourrés d'actifs douteux, avec de véritables bombes à retardement (…).

Les ventes et les dépréciations d'actifs réalisées par les banques ne suffisent pas. Un nombre significatif d'entre elles dépendent d'un financement à court terme (avec l'argent des contribuables). La banque franco-belge Dexia a été trois fois au bord de la faillite en 4 ans. Début novembre 2012, les Etats français et belges ont apporté une aide de 5,5 milliards d'euros (dont 53 % à la charge de la Belgique, voir ACC n° 239 – novembre 2012) pour recapitaliser Dexia, société financière moribonde, dont les fonds propres ont fondu. (...). Fin 2011, les dettes exigibles de Dexia s'élevaient à 413 milliards d'euros et les montants dus au titre de contrats de dérivés à 461 milliards d'euros. La somme de ces deux montants représentait plus de 2,5 fois le PIB de la Belgique ! Pourtant les dirigeants de Dexia, le vice-premier ministre belge et les médias prétendent encore que le problème de Dexia SA est largement provoqué par la crise des dettes souveraines. La vérité, c'est que les créances de Dexia sur la Grèce représentaient 200 fois moins que ses dettes immédiatement exigibles. En octobre 2012, l'action Dexia valait environ 0,18 euro, soit 100 fois moins qu'en septembre 2008. Malgré cela, les Etats français et belge ont décidé une fois de plus de renflouer cette société en faisant augmenter la dette publique de leur pays. En Espagne, la quasi faillite de Bankia a également été causée par des montages financiers douteux, et non pas par un quelconque défaut de paiement de la part d'un Etat. Depuis 2008, le scénario s'est répété une bonne trentaine de fois en Europe et aux Etats-Unis : à chaque fois,les pouvoirs publics se sont mis au service des banques privées en finançant leur sauvetage par l'emprunt public.

Retour sur le démarrage de la crise en 2007

Le montage gigantesque des dettes privées a commencé à s'effondrer avec l'éclatement de la bulle spéculative dans l'immobilier aux Etats-Unis (suivi par l'immobilier en Irlande, au Royaume-Uni, en Espagne,…). La bulle a éclaté aux Etats-Unis quand les prix des logements produits en trop grande quantité ont commencé à chuter car de plus en plus de constructions ne trouvaient plus d'acquéreurs.

Les explications tronquées ou carrément mensongères de la crise qui a éclaté aux Etats-Unis en 2007, ont prévalu dans les interprétations données par les médias dominants. On a expliqué que la crise avait démarré aux Etats-Unis parce que les pauvres s'étaient trop endettés pour acquérir des maisons qu'ils n'étaient pas en mesure de payer. Le comportement irrationnel des pauvres était pointé du doigt. A partir de fin septembre 2008, après la faillite de Lehman Brothers, le discours dominant a changé et on commence à pointer les brebis galeuses qui ont perverti le fonctionnement vertueux du capitalisme. Mais les mensonges ou les présentations tronquées ont continué à circuler. On passait des pauvres responsables de la crise aux pommes pourries présentes dans la classe capitaliste : Bernard Madoff, qui a monté une arnaque de 50 milliards de dollars ou Richard Fuld, le patron de Lehman Brother.

Les prémisses de la crise remontent à 2006 lorsque débute aux Etats-Unis la chute du prix de l'immobilier qui a entraîné l'augmentation du nombre de ménages incapables de payer leurs mensualités de crédits hypothécaires *subprimes*. (...)

Comme très souvent, alors que la crise est expliquée de manière simpliste par l'éclatement d'une bulle spéculative, en réalité, il faut chercher la cause à la fois dans le secteur de la production et dans la spéculation. Bien sûr, le fait qu'une bulle spéculative ait été créée et ait fini par éclater démultiplie les effets de la crise dans la production. Tout l'échafaudage des prêts *subprimes* et des produits structurés créés depuis le milieu des années 1990 s'est effondré, avec de terribles retombées sur l'économie réelle. Les politiques d'austérité ont par la suite encore amplifié le phénomène en débouchant sur la période récessive-dépressive prolongée.

L'impact de la crise de l'immobilier aux Etats-Unis et de la crise bancaire a eu un énorme effet de contagion internationale, car de nombreuses banques européennes avaient massivement investi dans les produits structurés et dérivés états-uniens. Depuis les années 1990, la croissance aux Etats-Unis et dans plusieurs économies européennes a été soutenue par une hypertrophie du secteur financier et par une augmentation formidable des dettes privées : dettes des ménages, dettes des entreprises financières et non financières. En revanche, les dettes publiques ont eu tendance à baisser entre la deuxième moitié des années 1990 et 2007-2008.

Le volume des actifs des banques privées européennes par rapport au produit intérieur brut a gonflé de manière extraordinaire à partir des années 1990 pour atteindre dans l'Union européenne 3,5 fois le PIB des 27 pays membres de l'UE en 2011. En Irlande, en 2011, les actifs des banques représentaient 8 fois le produit intérieur brut du pays.

Les dettes des banques privées de la zone euro représentent également 3,5 fois le PIB de la zone. Les dettes du secteur financier britannique atteignent des sommets en proportion du PIB : elles lui sont 11 fois supérieures tandis que la dette publique représente environ 80% du PIB.

La dette brute des Etats de la zone euro représentait 86% du PIB des 17 pays membres en 2011. La dette publique grecque représentait 162% du PIB grec en 2011 tandis que les dettes de son secteur financier représentent 311% du PIB, soit le double. La dette publique espagnole atteignait 62% du PIB en 2011 tandis que les dettes du secteur financier atteignaient 203%, soit le triple de la dette publique.

Un peu d'histoire : la suite de la crise des années 1930

Le krach de Wall Street en octobre 1929, l'énorme crise bancaire de 1933 et la crise économique aux Etats-Unis et en Europe des années 1930 ont amené Franklin Roosevelt, et par la suite l'Europe, à fortement réglementer le secteur financier. Conséquence : au cours des trente années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, le nombre de crises bancaires a été minime. C'est ce que montrent deux économistes néolibéraux nord-américains, Carmen M. Reinhart et Kenneth S. Rogoff, dans un livre publié en 2009 (...)

Une des mesures fortes prises par Roosevelt et par les gouvernements d'Europe (notamment sous la pression des mobilisations populaires en Europe après la Libération) a consisté à limiter et à règlementer strictement l'usage que les banques pouvaient faire de l'argent du public. Ce principe de protection des dépôts a donné lieu à la séparation entre banques de dépôt et banques d'investissement. (...)

La dérèglementation financière et le virage néolibéral

Le virage néolibéral de la fin des années 1970 a remis en cause ces règlementations. Au bout d'une vingtaine d'années, la déréglementation bancaire et financière en général a été achevée et les crises bancaires et boursières se sont multipliées à partir des années 1980 en prenant des formes de plus en plus aigües.

(…) Profitant du profond mouvement de dérèglementation qu'elles ont suscité, les banques ont augmenté leur rendement sur fonds propres, par «titrisation», par exemple : elles ont transformé des crédits en produits financiers qu'elles ont vendus à d'autres banques ou à d'autres institutions financières privées. Grâce à la dérèglementation, les banques ont pu développer des activités impliquant des volumes gigantesques de financement (et donc de dettes) sans les prendre en compte dans leur bilan comptable. Elles font du hors bilan à un point tel qu'en 2011 le volume des activités en question dépasse 67 000 milliards de dollars (ce qui équivaut environ à la somme des PIB de tous les pays de la planète) : c'est ce qu'on appelle l'activité bancaire de l'ombre, le *shadow banking.* (…). La menace de la faillite amène les Etats à se porter à leur secours notamment en les recapitalisant.

D'après le Conseil de stabilité financière (organe du G20) : «Rapportée au Produit Intérieur Brut du pays, la banque de l'ombre prospère à Hong-Kong (520%), aux Pays-Bas (490%), au Royaume-Uni (370%), à Singapour (260%) et en Suisse (210%). Mais, en terme absolu, les Etats-Unis restent en première position puisque la part de ce secteur parallèle représente 23.000 milliards d'actifs en 2011, suivi de la zone euro (22.000 milliards) et du Royaume-Uni (9.000 milliards)».

Une grande partie des transactions financières échappe totalement au contrôle officiel. (…) Et loin de constituer un remède et un garde-fou efficace contre les errements des banques, les plans de sauvetages des Etats ont au contraire constitué un puissant incitateur à la poursuite et à l'intensification de leurs pratiques coupables. En effet, la perspective d'un soutien de l'Etat peut entraîner les banques à une plus grande prise de risque.

La grave crise des dettes privées provoquée par les agissements irresponsables des grandes banques a ensuite poussé les dirigeants états-uniens et européens à leur venir en aide grâce aux fonds publics. La musique lancinante de la crise des dettes souveraines a alors pu être entonnée pour imposer des sacrifices brutaux aux peuples. La déréglementation financière des années 1990 a été le terreau fertile pour cette crise aux conséquences sociales dramatiques. Tant qu'ils ne materont pas la finance internationale, les peuples seront à sa merci. Ce combat doit être intensifié au plus vite.

La BCE et la Fed au service des grandes banques privées.

A partir de juin 2011, les banques européennes sont entrées dans une phase tout à fait critique. (...) Beaucoup d'entre elles ont été menacées d'asphyxie parce que leurs besoins massifs de financement à court terme n'ont plus été satisfaits par les *money market funds* américains. Les banques ont été confrontées à la menace de ne pas pouvoir faire face à leurs dettes. C'est alors que la BCE, suite à un sommet européen réuni d'urgence le 21 juillet 2011, a recommencé à leur acheter massivement des titres de la dette publique grecque, portugaise, irlandaise, italienne et espagnole afin de leur apporter des liquidités et de les délester d'une partie des titres qu'elles avaient goulûment achetés dans la période précédente. Cela n'a pas suffi, les cours en bourse des actions des banques ont poursuivi leur dégringolade. Ce qui a été décisif pour maintenir à flot les banques européennes, c'est l'ouverture à partir de septembre 2011 d'une ligne de crédit illimité par la BCE en concertation avec la Fed, la banque d'Angleterre et la Banque de Suisse : les banques en manque de dollars et d'euros ont été mises sous perfusion. Elles ont commencé à respirer de nouveau mais c'était insuffisant. Le cours de leur action continuait la descente aux enfers. (...). Il a fallu que la BCE sorte son bazooka, appelé LTRO (*Long Term Refinancing Operation*) : entre décembre 2011 et février 2012, elle a prêté plus de 1000 milliards d'euros pour une durée de 3 ans au taux d'intérêt de 1% à un peu plus de 800 banques.

La Fed faisait grosso modo de même depuis 2008 à un taux officiel encore plus bas : 0,25%. (…) La Fed n'a pas respecté ses propres règles prudentielles et elle n'en n'a pas averti le Congrès. (…) La collusion entre la Fed et les grandes banques privées a été évidente. (...) Selon Michel Rocard et Pierre Larrouturou, *«la Réserve fédérale a secrètement prêté aux banques en difficulté la somme de 1 200 milliards au taux incroyablement bas de 0,01 %.»* (...) alors que certains Etats sont obligés de payer des taux 600 ou 800 fois plus élevés. Les grandes banques européennes ont d'ailleurs également eu accès à ces prêts de la Fed jusqu'au début 2011(...)

Les effets de l'octroi aux banques de 1 000 milliards d'euros à 1% par la BCE

En 2012, les banques abreuvées de liquidités ont acheté massivement des titres de la dette publique de leur pays.

Prenons l'exemple de l'Espagne. Les banques espagnoles ont emprunté à la BCE pour 300 milliards d'euros à 3 ans au taux de 1%. Elles ont alors augmenté fortement leurs achats de titres de la dette émis par les autorités espagnoles. L'évolution est frappante : fin 2006, les banques espagnoles détiennent des titres publics de leur pays pour seulement 16 milliards d'euros. En 2010, elles en détiennent pour 63 milliards. En 2011 pour 94 milliards. En

2012 leurs acquisitions explosent littéralement pour atteindre 184,5 milliards d'euros. Il faut dire que c'est très rentable pour elles : alors qu'elles ont emprunté à 1%, elles peuvent acheter des titres espagnols à 10 ans avec un intérêt qui varie entre 5,5 et 7,6% au second semestre 2012.

Prenons ensuite l'exemple de l'Italie. Entre fin décembre 2011 et mars 2012, les banques italiennes empruntent à la

BCE pour 255 milliards d'euros.(...) Elles utilisent massivement les crédits qu'elles reçoivent de la BCE pour acheter des titres italiens. En septembre 2012, elles en détiennent pour 341,4 milliards. Comme dans le cas espagnol, c'est très rentable pour elles : empruntant à 1%, elles obtiennent un intérêt qui varie entre 5 et 6,6% au second semestre 2012.

Le même phénomène s'est produit dans la plupart des pays de la zone euro. (…) La BCE semblait avoir trouvé la solution. En prêtant massivement aux banques privées, elle les a sauvées d'une situation critique et elle a épargné à certains États de se lancer dans de nouveaux plans de sauvetage bancaire. (…) Mais du point de vue des intérêts des population, il aurait fallu adopter une approche tout à fait différente : la BCE aurait dû prêter directement aux États à moins de 1% ou encore sans intérêt. Il aurait également fallu socialiser les banques sous contrôle citoyen. Au lieu de cela, la BCE a mis sous perfusion les banques privées en leur ouvrant une ligne de crédit illimité à très bas taux d'intérêt (entre 0,75 et 1%). (...) Elles ont placé une partie du crédit qui leur était octroyé par la BCE à la… BCE pour faire face à l'explosion des bombes à retardement qui se trouvent dans leurs comptes. (…) Il faut souligner que les banques n'ont pas augmenté leurs prêts aux ménages et aux entreprises alors qu'un des objectifs officiels des prêts de la BCE consiste à accroître de tels crédits afin de relancer l'économie.

Bilan de la BCE

Mettons-nous un instant à la place du 1% le plus riche afin d'apprécier l'action de la BCE. Le discours officiel martèle que la BCE a réussi la transition entre son ancien président le français Jean-Claude Trichet et le nouveau, Mario Draghi, ancien gouverneur de la Banque d'Italie et ancien vice-président de Goldman Sachs Europe. La BCE et les dirigeants des principaux pays européens sont parvenus à négocier une opération de réduction de la dette grecque en convainquant les banques privées d'accepter une décote de leurs créances d'environ 50% et en obtenant du gouvernement grec qu'il s'engage dans un nouveau plan d'austérité radicale et renonce à une partie de la souveraineté du pays. A partir de mars 2012, des envoyés de la Troïka se sont installés de manière permanente dans les ministères à Athènes. Les nouveaux prêts à la Grèce passent dorénavant par un compte directement contrôlé par les autorités européennes. Cerise sur le gâteau, les nouveaux titres de la dette grecque sont de droit anglais et les litiges entre l'État Grec et les créanciers privés seront arbitrés au Luxembourg. (…)

On peut compléter le tableau de la situation par trois autres bonnes nouvelles pour la BCE et les dirigeants européens : **1.** Silvio Bersluconi a été contraint à la démission et a été remplacé par un gouvernement de techniciens, à la tête duquel figure Mario Monti, ancien commissaire européen très proche des milieux bancaires et capable d'imposer aux Italiens un approfondissement des politiques néolibérales **2.** En Espagne, le chef du gouvernement en place depuis quelques mois, Mariano Rajoy, du Parti populaire, est prêt à radicaliser lui aussi la politique néolibérale de son prédécesseur, le socialiste José Luis Zapatero. **3.** Les dirigeants européens sont arrivés à se mettre d'accord sur un pacte de stabilité qui va couler dans le marbre l'austérité budgétaire, l'abandon par les États membres d'un peu plus de leur souveraineté nationale et une dose supplémentaire de soumission à la logique du capital privé. Enfin, le Mécanisme européen de stabilité (MES) va bientôt entrer en action et permettra de mieux venir en aide aux Etats et aux banques dans les prochaines crises bancaires qui ne manqueront pas de se produire ainsi qu'aux États membres peinant à se financer.

(…) Le pouvoir législatif est marginalisé ; on passe outre les choix des électrices et des électeurs. Comme en 2005 en France et aux Pays-Bas, après le non au Traité pour une constitution européenne, ou en Irlande et au Portugal après les élections de 2011, ou en France et aux Pays-Bas, de nouveau, après les élections de 2012. Il s'agit là d'une évolution très dangereuse.

On peut dire qu'en mars-avril 2012, Mario Draghi, les principaux dirigeants européens et des banques, ont de quoi être heureux. Tout semble leur réussir.

Les limites des succès de la BCE

Les nuages noirs arrivent ensuite. Cela se complique à partir de mai 2012 quand Bankia, la 4e banque espagnole dirigée par l'ancien directeur général du FMI Rodrigo de Rato, se retrouve en faillite virtuelle. Selon les sources, les besoins des banques espagnoles en termes de recapitalisation varient entre 40 et 100 milliards d'euros, et Mariano Rajoy qui ne veut pas faire appel à l'aide de la Troïka est dans une posture très difficile. S'ajoute à cela le fait que sur le plan international se succèdent plusieurs scandales bancaires. Celui concernant la manipulation du Libor, le taux interbancaire à Londres, est le plus retentissant et implique une douzaine de grandes banques. Il vient s'ajouter aux agissements coupables de HSBC en matière de blanchiment d'argent de la drogue et d'autres négoces criminels.

En France, une majorité des électeurs ne veut plus de Nicolas Sarkozy. François Hollande est élu le 6 mai 2012, mais ce n'est pas vraiment inquiétant pour la finance internationale car on peut compter sur le pragmatisme des socialistes français comme des autres partis socialistes d'Europe pour poursuivre l'austérité. Même s'il faut toujours se méfier du peuple français, très enclin à divers débordements et susceptible de croire qu'il faut un véritable changement.

En Grèce, la situation est plus contrariante pour la BCE car Syriza, la coalition de gauche radicale qui promet d'abroger les mesures d'austérité, de suspendre le remboursement de la dette et de braver les autorités européennes, risque de remporter une victoire électorale. Pour les tenants de l'austérité européenne, il faut empêcher cela à tout prix. Le soir du 17 juin 2012, c'est le soulagement à la BCE, au siège des gouvernements européens et dans les conseils d'administration des grandes entreprises : le parti de droite Nouvelle Démocratie devance Syriza. Même le nouveau président socialiste français se réjouit du résultat du scrutin. Et le lendemain, les marchés respirent. On peut continuer la route de l'austérité, de la stabilisation de la zone euro et de l'assainissement des comptes des banques privées...

Eric Toussaint

A suivre, sur le site du CADTM où sera publié un texte qui évoquera l'objectif des dirigeants européens : mener une offensive contre les droits sociaux pour éviter un nouveau krach financier.

Presse libre en danger (8)

Un sursis pour agir

Lorsque nous avons imprimé le n° 239 fin novembre, nous n'avions aucune réponse de La Poste à notre lettre recommandée datée du 4 octobre - publiée intégralement dans notre n° 238 - qui conteste une surfacturation arbitraire de l'envoi d'A Contre Courant n° 237. Par conséquent, le feuilleton *«Presse libre en danger»* n'a pas connu de suite dans le n° 239. Depuis, il y a du neuf, et la parution reprend : voilà le 8ème épisode, où l'on voit ACC décrocher, encore une fois, un sursis. On le mettra à profit pour se battre avec d'autres pour la liberté d'expression et le développement du service public postal. Sans tarder, car Filippetti réfléchit en ce moment à une redistribution des aides à la presse.

Blocages

Il n'y a eu qu'une réponse implicite à notre lettre du 4 octobre. Elle a pris la forme d'un retard d'un mois dans l'édition et l'envoi de la facture que nous contestions par avance, compte tenu des menaces lisibles sur le bordereau de dépôt (qui vaut pré-facture). Sur cette facture reçue tardivement, on découvre qu'une majoration de plus de 180 euros nous est infligée, confirmant nos craintes. Sous le même pli, une deuxième facture nous parvient, celle concernant l'envoi du numéro suivant, le 238. Comme sur la première, on a droit à une majoration (de près de 150 euros). Nous faisons alors immédiatement opposition au prélèvement automatique des montants de ces deux factures, prévu quelques jours plus tard, en adressant, le 22 novembre, une nouvelle lettre à La Poste : *«Nous ne paierons que ce que nous devons»,* affirmions-nous, en ajoutant qu'il n'est pas acceptable que certains agents *«se permettent d'enfreindre les règles qui régissent l'évaluation du coût des envois d'une revue détentrice d'un numéro de CPPAP, en refusant d'informer qui que ce soit sur quoi que ce soit»*. Parallèlement, nous passons quelques coups de fil : nos interlocuteurs ne sont au courant de rien. Nos courriers recommandés ? Ils ne les ont jamais vus. Quand on daigne nous contacter par téléphone, c'est sous la forme d'une menace émanant du service de recouvrement. Là encore, nos interlocuteurs ne savent rien du contexte : ils ne connaissent que les numéros et les montants des factures. On résiste. Une troisième facture nous parvient. C'est celle qui correspond à l'envoi du n° 249. Elle est également majorée de près de 150 euros. Dans une troisième lettre recommandée datée du 5 décembre, nous rappelons alors avec patience et détermination, sûrs de notre bon droit, que *«nous règlerons par chèque les trois factures dès qu'elles nous parviendrons correctement établies»*... (Pour nos lectrices et lecteurs intéressé-e-s, signalons que ces trois courriers sont en ligne depuis leur parution sur le site www.acontrecourant.org, catégorie «presse libre en danger»).

Déblocage

Il y a plus d'un an, les difficultés rencontrées nous ont incités à créer le collectif PPLED (Petite Presse Libre en Danger) dont les initiatives ont été relatées dans nos colonnes. C'est un syndicaliste CGT du PPLED qui a débloqué la situation en réussissant à contacter un responsable raisonnable de la Poste qui a considéré, lui, qu'il convenait de nous appliquer, comme par le passé, la tarification en rapport avec le travail de routage que nous effectuons pour chaque envoi.

Soulagés (voir l'encadré ci-contre), nous allons donc pouvoir régler les trois factures rapidement par chèque **en ne payant que ce que nous devons**, c'est à dire sans les majorations qu'on voulait nous imposer. Cette tarification «normale» devrait aussi s'appliquer pour nos prochains envois[1].

Ceci dit, nous avons bien conscience que le problème de fond demeure. On a simplement droit à un sursis qui nous rend davantage disponibles pour mener un combat plus large que nous ne pouvons pas mener seuls.

Les «aides» à la presse

Nous l'avons écrit plusieurs fois : les tarifs postaux préférentiels disparaissent progressivement. A chaque augmenta-

Soulagés...

Cela fait plusieurs mois que l'équipe d'ACC se débat pour éviter qu'on l'asphyxie. Pas étonnant, dans ces conditions, que le 21 décembre, en apprenant que l'étau se desserrait, au moins provisoirement, notre imagination s'est envolée et nos courriels ont fusé. Extrait :

«Alleluiah, mes frères et soeurs ! Le 21 décembre est largement entamé, et toujours pas de fin du Monde ! Au contraire, les signes de renouveau se multiplient : Fin du tir à la mitrailleuse sur la camionnette de livraison d'ACC, porteuse de nouvelles contrariantes pour la Doxa ultralibérale. Emigration des cons hors de nos frontières comme aux plus beaux jours de Coblence. Et pourtant la situation n'est en rien révolutionnaire. C'est dire la puissance d'injonction du Calendrier Maya ! Avec un peu de bol, ce sera la fin de Fessenheim, de NDDL, de la culture OGM en plein champs, la mise en examen de Sarko sur de multiples affaires, le blanchiment du slip de DSK, la réunification de l'UMP et du RUMP, la fusion des comités Miss France et Miss Nationale et la faillite éditoriale de Bernard Tapie».

On a même envisagé de fêter ça en s'offrant une palette de 1080 bouteilles de 33 cl (2 euros la bouteille, port compris) d'une bière artisanale blonde et bio baptisée *«Aéroport Nann!»* (c'est en soutien aux opposants au projet d'aéroport à Notre-dame-des-Landes, à commander à la Confédération Paysanne 22 – Espace syndical – 93 boulevard Edouard Prigent 22000 SAINT BRIEUC, voir aussi www.desobeir.net et «La Coreff »). Puis on s'est ravisés, en se disant qu'une telle quantité - il est impossible d'en commander moins - excéderait à la fois notre capacité budgétaire (même avec le renfort de La Poste) et la consommation probable de l'équipe lors de notre prochaine réunion. Certes, il y en aurait eu assez pour offrir une bouteille à chaque abonné. Mais comment l'encarter dans notre prochain numéro sans s'attirer de nouveaux reproches de La Poste[1] ? Et, dans ce contexte, ce pourrait être perçu comme une provocation, non ?...

Du coup, on compte sur vous, lectrices et lecteurs, pour inciter vos structures à passer commande (si, si, les conditions et les adresses indiquées ci-dessus sont sérieuses !). C'est pour la bonne cause et pour fêter dignement les victoires qu'on ne manquera de remporter... les prochains temps !?...

(1) Ces reproches-là auraient pu être fondés, alors que dans la période qui vient de s'écouler, ceux que La Poste nous faisait implicitement l'étaient d'autant moins qu'un camarade qui nous soutient a réussi, - après des années de tentatives insatisfaisantes de notre part - à compléter le contenu des adresses sur nos étiquettes grâce à des «macros» informatiques appropriées. Si bien qu'on pourrait peut-être devenir capables de donner quelques conseils aux revues qui galèrent ou qui paient cher des «routeurs spécialisés» pour normaliser leurs étiquettes. Ce que La Poste refuse de faire, c'est à dire aider les petites revues dans la préparation de leurs envois, le PPLED pourrait commencer à le faire ! Il faudrait naturellement, au préalable, s'assurer que les exigences postales en matière d'adressage se justifient et qu'elles ne sont pas imposées aux petites revues simplement pour les faire disparaître et faire baisser le nombre de postiers.

tion – il y en aura encore une au 1er janvier 2013 –, ils se rapprochent du tarif dit de «service universel» défini en 2008 dans l'accord (Schwartz) Etat-Presse-Poste qui devrait s'imposer d'ici 2016. Un tarif compatible avec la logique de privatisation de La Poste et qui correspondra au coût réel de l'acheminement, calculé par «les autorités» postales et étatiques. Un tarif que certaines revues, pourtant détentrices d'un numéro de CPPAP, acceptent déjà de payer pour ne pas avoir à se coltiner la normalisation informatique des adresses (voir note (1) du premier encadré) ou à passer sous les fourches caudines et ruineuses d'une société de routage. Un tarif qui, même s'il n'est pas encore aujourd'hui complètement en vigueur, a déjà fait disparaître (ou a empêché l'apparition) des milliers de (nouvelles) petites revues qui manque(ront) à la vitalité d'une authentique démocratie. Un tarif, qui, soit dit en passant, ne s'applique pas à la presse des copains politiques.

Si ce tarif, dit de «service universel», finit par nous être appliqué, comme La Poste a tenté de le faire ces trois derniers mois, à terme, on est cuits. Comme beaucoup d'autres revues.

Que va faire Filippetti qui, en ce moment, «travaille» à une redistribution des aides publiques à la presse ? Si ses intentions sont conformes aux déclarations du candidat Hollande qui voulait défendre fermement «*la presse citoyenne*» (voir ACC n° 238), on pourrait nourrir quelques espoirs. Mais si Filippetti s'aligne sur les intentions de Michel Françaix, député PS de l'Oise, ami de longue date de François Hollande et rédacteur d'un rapport récent sur les aides à la presse, c'est fichu. Michel Françaix écrit en effet dans son rapport : «*en favorisant les tarifs postaux préférentiels on favorise une forme de diffusion qui n'est plus d'avenir (...) plus les tarifs postaux sont avantageux, moins les éditeurs sont encouragés à basculer vers le portage*». Le «portage» a les faveurs de Michel Françaix; pas le portage par La Poste, mais par des entreprises privées, ou par la filiale de La Poste, Médiapost, où le personnel est surexploité. Quitte, pour ce faire, à déplaire à la presse «récréative» (genre Télé 7 jours) qui capte aujourd'hui une bonne partie des aides à travers les tarifs postaux préférentiels. Sachant que la presse qu'Hollande et Françaix qualifient de «citoyenne» - à savoir les quotidiens, presque tous bien-pensants - restera protégée, vu les enjeux idéologiques importants.

On voit que la défense de la liberté d'expression et le développement d'un service public postal de qualité sont liés. Au moment où Filippetti redéfinit les aides publiques à la presse, au moment où le contrat Etat Poste est renouvelé, il faut peser, tous ensemble et vite !

Nous faisons ci-contre quelques propositions d'action en parlant de *«contribution obligatoire de l'Etat»* plutôt que «d'aide» à la presse.

*(1) Notre numéro d'agrément CPPAP, qui a vécu 5 ans, expire le 28 février prochain. La procédure de renouvellement passe par l'élaboration d'un lourd dossier (un autre «combat» à mener actuellement !) qu'une commission (la **C**ommission **P**aritaire des **P**ublications et **A**gence de **P**resse = **CPPAP**) dépendante du ministère de la culture et de la communication examinera ces prochaines semaines. Si ce renouvellement nous est refusé, on sera obligé de s'arrêter immédiatement, puisque La Poste aurait alors le droit d'appliquer le tarif écopli à nos envois.*

Agir pour une «*contribution obligatoire de l'Etat*» en faveur d'une information pluraliste

La *contribution obligatoire de l'Etat* en faveur du pluralisme d'opinion doit en priorité prendre la forme d'une aide à la diffusion à des médias de petite ou de moyenne importance. Cette contribution doit respecter quelques principes simples, applicables à toute forme de média :

• Elle doit être distribuée en raison inverse de l'importance de la diffusion des médias demandeurs. Au delà d'un certain seuil de diffusion, cette contribution devra être nulle : il n'y a pas de raison en effet de demander au contribuable d' «aider» des patrons de presse dont les entreprises font des bénéfices dont profitent les actionnaires.

• La *contribution obligatoire* doit être diminuée du montant des recettes publicitaires de l'entreprise ou de l'association éditrice et doit être réservée à des contenus autres que «récréatifs» ou «people». C'est la réflexion, la culture et la diffusion d'idées qui doivent être encouragées.

• Il faut redonner à La Poste une place centrale dans la diffusion de la presse écrite (par portage, dans les kiosques et par postage des abonnements et à partir d'un kiosque virtuel). Des moyens nouveaux et un cadre règlementaire approprié devront être attribués au service public postal rénové et renforcé où tous les salariés retrouveront un statut solide.

• L'accès au bénéfice de cette *«contribution obligatoire»* devra être défini et contrôlé par un organisme géré démocratiquement où les médias libres, sans but lucratif ni publicité, devront être largement représentés.

Interpellez élus, militants, responsables politiques, responsables syndicaux et d'associations qui affirment défendre la liberté d'expression et le service public postal pour qu'eux-mêmes **interpellent Michel Françaix et Aurélie Filippetti**. Ou demandez-leur audience. Ils ont (presque) tous manifestement besoin de nos avis et analyses pour faire en sorte que la contribution publique soit redistribuée sainement !

Ces dernières semaines, quand *«A Contre Courant»* a été une nouvelle fois menacé par La Poste, nous avons interpellé le ministère de la culture et de la communication par un courrier disponible sur notre site www.acontrecourant.org ; n'hésitez pas à vous en servir et à l'adapter.

Incitez les responsables de revues auxquelles vous êtes abonnés à faire de même et à alerter leur lectorat. Utilisez les réseaux sociaux pour lancer l'alerte : cette double-page d' «*A Contre Courant*» n° 240 est téléchargeable sur notre site où s'ajouteront d'autres éléments, si possible.

Signez et faites signez la pétition mise en ligne depuis un an par le collectif PPLED. Vous la renforcerez et vous y trouverez les noms de plus d'un millier de signataires à contacter éventuellement pour élargir votre action.

Les patrons de la presse nationale : Tous mauvais

«Les patrons de la presse nationale : Tous mauvais» est le titre d'un ouvrage de Jean Stern (journaliste) paru récemment aux Editions La Fabrique (210 pages – 13 euros).

La presse va mal en France parce que les patrons du CAC 40 ont mis la main dessus, telle est l'idée centrale de ce livre. À la Libération, on voulait mettre les journaux à l'abri des puissances d'argent. Mais cette louable ambition s'est effilochée. Aujourd'hui, les Arnault, Dassault, Pigasse, Lagardère, Pinault, Bolloré et autres seigneurs contrôlent la presse nationale via leurs holdings aussi opaques que rémunératrices. Jean Stern montre comment les "journalistes-managers" – July, Colombani – ont conduit Libération et Le Monde à leur perte avant d'en être éjectés sans égard.

Comment les journaux qui perdent de l'argent permettent aux patrons de payer moins d'impôts ? Comment les divers "conseils de surveillance", "chartes d'indépendance" et autres gadgets n'empêchent nullement les patrons de pressurer les rédactions en exigeant des économies ? Les journaux finiront-ils en "fermes de contenus" où des pigistes à domicile rédigeront des "articles" à la chaîne adaptés aux algorithmes des moteurs de recherche ? C'est ce que l'on peut craindre si on laisse faire le capitalisme déchaîné.

Les patrons de presse nationale, tous mauvais, mais tous demandeurs et bénéficiaires des aides publiques à la presse !...

Rencontres et lectures à contre courant

Une descente aux enfers

Harcèlement moral au travail. Après l'esclavage dans l'Antiquité, le servage sous l'Ancien Régime, l'exploitation ouvrière à l'ère industrielle, les mauvaises conditions de travail en fin de siècle dernier, on parle enfin de harcèlement. Les salariés subissent les restructurations, les licenciements, les surcharges de travail, la précarité de l'emploi, le management par le stress, ce qui favorise une nouvelle organisation du travail propice aux conflits et aux agressions. Ce récit est un témoignage.

«J'ai vécu l'ostracisme et le harcèlement moral en tant que salariée dans une petite entreprise, sur une durée de cinq ans. Par la suite, j'ai pu rebondir grâce à ma pugnacité». Histoire vécue.

Contact pour commander ***«Une descente aux enfers»*** de Aleth Malher : aleth.malher@laposte.net . 10 euros.

Les nouveaux chiens de garde

Vous avez sans doute vu ce documentaire lors de sa sortie en salle au 1er trimestre 2012. Le soutien militant a été la principale raison de son formidable succès : plus de 230 000 entrées, ce qui en fait un des documentaires les plus vus en France ces dernières années. La forme sarcastique du documentaire, son humour sardon et son enquête sérieuse ont conquis un large public.

Le DVD du film est sorti ! Le journal Fakir (disponible en kiosque), associé à l'équipe du film, le met en vente à l'adresse : http://www.fakirpresse.info/-la-boutique-.html

Vous pourrez bien sûr le trouver dans les «rayons spécialisés» des distributeurs dont on ne préfère pas vous donner les noms, histoire de ne pas trop engraisser Pinault ou des multinationales... (Mais on en profite pour signaler que Fakir a réalisé un excellent dossier sur Bernard Arnault dans son dernier numéro !...). Offrez le CD! Mobilisez votre CE, votre association, votre syndicat, votre parti, achetez-le en nombre. Et profitez des réductions : 10 pour 190 euros, 50 pour 900.

Les années terribles (1926-1945)

La Gauche italienne dans l'émigration, parmi les communistes oppositionnels.

«Où l'histoire d'ouvriers italiens émigrés obligés d'échapper au fascisme rejoint l'histoire, la grande Histoire ! Suivre l'évolution politique de la Fraction italienne de la Gauche communiste et de ses membres, nous conduit à com prendre les questions politiques qui se posent à la classe ouvrière après l'effondrement de l'Internationale communiste et à appréhender autrement, et de façon plus vivante, le XXe siècle.

Le lecteur pourra aborder les questions politiques fondamentales posées par la dégénérescence de l'Internationale communiste, des partis communistes et l'échec de la révolution russe. C'est au quotidien et par fois dans leur corps que ces ouvriers italiens ont subi une vie de proscrits à travers l'Europe où tous les gouvernements les pourchassaient. Restés fidèles à l'internationalisme prolétarien, malgré les horreurs de cette période, les camps de concentration que certains ont connus, la relégation dans les îles pour d'autres, ils ont com battu pour nous léguer une méthode critique et vivante du marxisme et de la théorie révolutionnaire. En réaction contre l'hystérie nationaliste de la Résistance, ils ont encore eu la force de créer le Parti communiste Internationaliste en Italie en 1944 et la Fraction de la gauche communiste de France ». (D'après Michel Roger).

«Les années terribles» est paru aux Editions Ni patrie ni frontières. 12 euros. Pour toute com mande écrire à yvescoleman@wanadoo.fr

La bureaucratisation à l'ère néolibérale

Nos sociétés modernes sont victimes d'un envahissement croissant de la vie professionnelle et quotidienne par la bureaucratie. Comment qualifier autrement l'exigence toujours croissante de papiers, fussent-ils numériques ? Et que dire de la confrontation incessante avec des procédures formelles pour avoir accès au crédit ou à un réseau informatique, pour louer un logement, noter des banques ou bénéficier de la justice ? Ou encore du besoin de respecter des normes pour que les comptes d'une entreprise soient certifiés ou qu'un légume soit qualifié de biologique ? Au point de rencontre entre Max Weber et Michel Foucault, Béatrice Hibou analyse les dynamiques politiques sous-jacentes à ce processus. La bureaucratie néolibérale ne doit pas être comprise comme un appareil hiérarchisé propre à l'Etat, mais comme un ensemble de normes, de règles, de procédures et de formalités (issues du monde de l'entreprise) qui englobent l'ensemble de la société. Elle est un vecteur de discipline et de contrôle, et plus encore de production de l'indifférence sociale et politique. En procédant par le truchement des individus, la bureaucratisation ne vient pas "d'en haut", elle est un processus beaucoup plus large de "participation bureaucratique". Pourtant, des brèches existent, qui en font un enjeu majeur des luttes politiques à venir.

«La bureaucratisation à l'ère néolibérale» de Béatrice Hibou est paru aux Editions La Découverte. 223 pages. 17 euros.

Genres & classes

Quels liens entre capitalisme et patriarcat ? Entre genres et classes ? S'agit-il de deux systèmes distincts ? L'un a-t-il engendré l'autre ? Où en est le rapport hommes/femmes aujourd'hui ? Les genres sont-ils des classes ? Peut-on abattre la domination masculine ? Comment ? Sans abattre le capitalisme ? Et la révolution ? Le communisme et les genres feraient-ils bon ménage ?...

Pour les auteurs «l'important était de tenter une ana lyse du rap port entre genres et classes aujourd'hui, et notamment de voir en quoi ce rap port a évolué depuis les années 1970 et ce que cela implique». Dans ce numéro spécial d'Incendo (octobre 2012), il n'y a pas de réponse définitive aux questions posées. Il s'agit plutôt d'un ensemble de notes et de pistes de réflexion.

«Genres et classes» Incendo n° hors série – http://incendo.noblogs.org. 200 pages. 3 euros. Pour tout contact : Incendo c/o Les Chemins non tracés BP 259 84011 AVIGNON Cedex 1.

6 heures par jour et 30 heures par semaine !

«Dans presque tous les pays, le mouvement ouvrier a lutté à un moment ou à autre pour la journée de 8 heures. Et depuis, les mesures réglementant le temps de travail n'ont que peu évolué. Revendiquer la journée de 6 heures, la semaine de 30 heures et les 32 annuités de travail, c''est reprendre l'initiative après des années de luttes au cours desquelles nous n'avons pas su défendre le acquis des travailleusr-ses du siècle dernier. C'est lancer des dynamiques offensives pour promouvoir un projet de société réaliste en rupture avec la capitalisme. C'est un mot d'ordre dont la portée révolutionnaire est évidente lorsqu'elle s'inscrit dans notre lutte pour le partage égalitaire du temps de travail et des richesses.» La CNT (Confédération Nationale du Travail) lance une campagne pour une réduction du temps de travail. Des initiatives seront prises ; des tracts et des affiches sont disponibles. S'adresser à CNT 33 rue des Vignoles 75020 PARIS. cnt@cnt-f.org

A nos lectrices et lecteurs

Après la Libération, la libre circulation des idées paraissait essentielle pour éviter de nouvelles horreurs. C'est ainsi que - inspirées du programme du CNR - des dispositions ont été prises pour favoriser la diffusion de la presse écrite. La Poste - qui était alors un Service Public - devait apporter sa contribution en acceptant de distribuer les journaux à un tarif inférieur au coût réel.

Cela fait maintenant une vingtaine d'années que "socialistes" et libéraux s'ingénient à détruire ce dispositif qui a le tort à leurs yeux d'entraver la recherche de profit et donc de retarder la privatisation de la Poste. Résultat: des milliers de petites revues comme la nôtre ont disparu, victimes de contraintes financières et matérielles de plus en plus lourdes. La Poste - qui n'est plus un service public - nous impose une nouvelle contrainte qui nous amène à ne plus insérer l'encart qui nous permettait d'alerter lectrices et lecteurs en fin d'abonnement ou de prospection. Mais on s'accroche ! Et...

...Nous faisons appel à votre vigilance et nous vous demandons d'observer le rabat de l'étiquette autocollante ci-dessous à gauche :

Si un gros point rouge apparaît à gauche de ce texte sur le rabat de l'étiquette/adresse autocollante, (ré) abonnez-vous !

Pour se (ré)abonner, vous pouvez utiliser le bulletin imprimé en haut, à droite, de cette page (ou l'imprimer à partir du site internet).

Vous pouvez aussi le faire sur papier libre; **c'est plus pratique pour nous fournir aussi - si vous le pouvez - nom(s) et adresse(s) de personne(s) qui pourrai(en)t être intéressée(s) par ACC** que nous leur enverrons en prospection, avec mention de votre nom (c'est un des rares moyens dont nous disposons pour susciter de nouveaux abonnements et... survivre !).

Nous proposons plusieurs formules :

- **Le (ré)abonnement simple: 10 €** (un an pour 10 n°)
- **Le (ré)abonnement de soutien** (un an pour 10 n°) : **15 €, 20 €, ou plus - si vous le pouvez - en soutien**.
- **Le (ré)abonnement/diffusion : 20 €** (4 exemplaires par numéro, sur un an, expédiés à votre adresse).
- **Le (ré)abonnement/parrainage : 15 €** (votre (ré) abonnement + un (ré)abonnement pour une personne de votre choix dont vous nous indiquez l'adresse).

Chèque à l'ordre d' "*A Contre Courant*", avec nom(s) et adresse(s) sont à envoyer à : **A CONTRE COURANT BP 12123 68060 MULHOUSE cedex 2**

- Vous pouvez aussi vous (ré)abonner avec paiement Paypal sur notre site (voir références ci-contre).

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / G. DENEUX / J. FORTCHANTRE
O. MANGEOT / B. MARION / B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN DE (RE)ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- ☐ SIMPLE . . . . . 10 Euros
- ☐ de SOUTIEN . . . . . Euros
- ☐ Faibles ressources (selon possibilités) . .

(Chèque à l'ordre de: "**A Contre Courant**")

NOM_____

Prénom_____

Adresse_____

_____

_____

CPPAP n° 0213 G 87630 | Dispensé de timbrage | Mulhouse - PIC

A CONTRE COURANT
(service abonnements)
BP 12123
68060 MULHOUSE cedex 2

Déposé le 28/12/2012

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

Page 1 ..... Edito : Ne plus se contenter de miettes !
Page 2 à 4 . Compétitivité, flexibilité à l'ère «hollandiste»
Page 5 à 7 ..... De l'acceptabilité
Page 7 ..... Edito AL : Le changement, c'est dans la rue !
Page 8 ..... Egalité hommes-femmes : Comment Bruxelles aide banquiers et assureurs
Page 9 ..... Le manifeste des désobéissants
Page 10 à 12 ..... Banques contre Peuples : Les dessous d'un match truqué !
Page 13 et 14 ..... Presse libre en danger (8)
Page 15 ..... Rencontres et Lectures
Page 16 ..... A nos lectrices et lecteurs

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)
ACC sur internet : http://www.acontrecourant.org
Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE